



Commission scolaire francophone Territoires du Nord-Ouest

L'école francophone, l'avantage par excellence

PROCÈS-VERBAL

Séance ordinaire 2019-2020/03 du Conseil des commissaires de la Commission scolaire francophone des Territoires du Nord-Ouest, tenue le lundi 17 février 2020 au bureau central de la CSFTNO et simultanément par conférence téléphonique à l'école Boréale de Hay River.

1. **OUVERTURE ET APPEL NOMINAL**

La séance ordinaire publique de la Commission scolaire francophone des Territoires du Nord-Ouest (CSFTNO) du 17 février 2020 est ouverte à 19 h 30.

SONT PRÉSENTS :

Président	:	Simon Cloutier (Yellowknife)
Commissaires scolaires	:	Jean de Dieu Tuyishime (Yellowknife) Marie-Ève Martel (Yellowknife) Nicole Fournier (Hay River) Michael St-Amour (Hay River) Sarah Poitras (Hay River)
Direction générale et secrétaire-trésorière	:	Yvonne Careen
Contrôleur financier	:	Marc Akpoé
Coordonnatrice administrative	:	Mama Sylla

2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

MOTION 01, RÉOLUTION CSFTNO/19-20/16

Il est proposé par Sarah Poitras
Appuyée de Nicole Fournier

QUE soit adopté l'ordre du jour de la réunion ordinaire 2019-2020/03 de la CSFTNO du 17 février 2020.

Adoptée à l'unanimité

3. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Sans objet.

4. INTERVENTIONS DU PUBLIC

Sans objet.

5. AGENDA AUTOMATIQUE

5.1 Adoption du procès-verbal de la réunion ordinaire no 02 du 20 janvier et suivis

Il est souligné que le nom des personnes mentionnées dans le rapport de monitoring devrait être enlevé afin de conserver l'anonymat.

MOTION 02. RÉOLUTION CSFTNO/19-20/17

Il est proposé par Simon Cloutier
Appuyé de Marie-Ève Martel

QUE soit adopté tel que présenté le procès-verbal de la réunion ordinaire no 02 de la CSFTNO du 20 janvier 2020.

Adoptée à l'unanimité

6. QUESTIONS À L'ÉTUDE

Sans objet.

7. RAPPORTS DES COMITÉS

7.1 Rapport du Comité de plan stratégique – réunion du 27 janvier 2020

Les membres du Comité de plan stratégique ont revu le mandat et la soumission de la firme Ainy.

MOTION 03, RÉOLUTION CSFTNO/19-20/19

Il est proposé par Michael St-Amour
Appuyé de Sarah Poitras

QUE soit adopté tel que présenté le mandat du Comité de plan stratégique qui se lit ainsi : « Le Comité de planification stratégique a pour mandat d'élaborer et de réviser annuellement le Plan stratégique 2020-2025, en consultation avec la communauté-école sur les objectifs visés, les problèmes soulevés et les stratégies privilégiées. Le Plan stratégique 2020-2025 et le processus de consultation font l'objet d'approbation du Conseil des commissaires et la direction générale est responsable de la mise en œuvre et de faire rapport de l'évolution du Plan stratégique au Conseil des commissaires ».

Adoptée à l'unanimité

7.2 **Rapport du Comité de gouvernance et politiques – réunion du 29 janvier 2020**

Mme Marie-Ève Martel a fait la lecture du mandat du Comité de gouvernance et politiques pour adoption.

MOTION 04, RÉOLUTION CSFTNO/19-20/20

Il est proposé par Marie-Ève Martel
Appuyée de Simon Cloutier

QUE soit adopté tel que présenté le mandat du Comité de gouvernance et politiques qui se lit ainsi : « Le Comité de gouvernance et politiques a le mandat de mettre à jour et préparer des projets de révision, de modification, d'amendement ou d'abrogation des politiques et du Règlement de procédure de la CSFTNO, aux fins d'approbation du Conseil des commissaires. Il a pour mandat aussi d'orienter la direction générale dans la mise œuvre des dossiers découlant des politiques tels que les directives administratives et procédures relevant de la direction générale »

Adoptée à l'unanimité

7.3 **Rapport du Comité des finances – réunion du 12 février 2020**

M. Jean de Dieu déclare que la CSFTNO est financièrement stable selon les états financiers au 31 janvier 2020

M. Marc Akpoé a présenté les états financiers et déclare que la CSFTNO est en attente du financement d'Extraordinary Enrollment fund.

MOTION 05, RÉOLUTION CSFTNO/19-20/21

Il est proposé par Jean de Dieu Tuyishime
Appuyé de Simon Cloutier

QUE soient adoptés les états financiers de la CSFTNO au 31 janvier 2020.

Adoptée à l'unanimité

MOTION 06, RÉOLUTION CSFTNO/19-20/22

Il est proposé par Jean de Dieu Tuyishime
Appuyé de Sarah Poitras

QUE soit approuvée l'augmentation des cartes de crédit de l'École Allain Saint-Cyr et de l'École Boréale

Adoptée à l'unanimité

7.4 **Rapport de la réunion ordinaire à huit-clos siégeant en comité plénier du 17 février 2020**

Mme Yvonne Careen a fait la lecture de la recommandation du rapport de la réunion à huis clos

MOTION 07, RÉOLUTION CSFTNO/19-20/23

Il est proposé par Nicole Fournier
Appuyée de Marie-Ève Martel

QUE soient approuvées la proposition du rapport de la réunion à huis-clos

Adoptée à l'unanimité

8. **COMMUNICATIONS (Information)**

8.1 **Rapport de la présidence de la CSFTNO**

Le rapport de la présidence de la CSFTNO est présenté.

8.2 **Rapport de la direction générale de la CSFTNO et des directions d'écoles**

Le rapport de la direction générale et des directions d'écoles de la CSFTNO est présenté et Mme Careen indique que le plan stratégique est prêt pour adoption en juin.


9. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

MOTION 08, RÉOLUTION CSFTNO/19-20/24

Il est proposé par Marie-Ève Martel
Appuyée de Michael St-Amour

QUE la séance ordinaire no 03 de la CSFTNO du 17 février soit levée à 20 h 17.

Adoptée à l'unanimité



Yvonne Careen
Directrice générale



Simon Cloutier
Président